RUSCA. Revue de sciences humaines & sociales

N° 10 | 2018
Le mur, un phénomène total ?

Varia/ Les petites associations : l’expérience de la solidarité internationale

Emmanuel Amouzoun

Édition électronique :
URL :
https://rusca.numerev.com/articles/revue-10/117-varia-les-petites-associations-l-experience-de-la-solidarite-internationale
DOI : 10.34745/numerev_017
ISSN : 2607-6780
Date de publication : 14/07/2018

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d’Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

Pour **citer cette publication** : Amouzoun, E. (2018). Varia/ Les petites associations : l’expérience de la solidarité internationale. *RUSCA. Revue de sciences humaines & sociales*, (10). https://doi.org/https://doi.org/10.34745/numerev_017

L’intention ici est de donner à voir une problématique générale de l’expérience de solidarité internationale des petites associations aujourd’hui occultée par une marche forcée vers la professionnalisation.

Mots-clefs :
Solidarité sociale, Associations, Top-down, Bottom-up, Microstructures

---

VARIA

Emmanuel Amouzoun, Doctorant en Sociologie, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Une enquête réalisée par l’association Recherches & Solidarités montre qu’en matière de dons, en 2015, les Français ont donné 4 % de plus qu’en 2014 (soit entre 4,4 et 4,6 milliards d’euros). En général, cette générosité profiterait aux associations de grandes tailles (ONG[1]) plutôt qu’aux plus petites qui souffriraient d’un manque de moyens et de notoriété[2]. Pourtant, à côté des grandes ONG humanitaires et développement, il existe dans différentes régions de la France un foisonnement de petites structures où des « individus ordinaires » tentent de concrétiser des actions quotidiennes de solidarité en Asie et en Afrique notamment. Qu’est-ce qui constitue leur spécificité dans le paysage actuel de l’aide internationale[3] ? Quels sont leurs principaux axes d’intervention et quelle est leur socio-logique ?

Dans cette article nous donnons d’abord quelques indications méthodologiques et théoriques liées à l’enquête sur les petites associations locales de solidarité internationale (ALSI) dans la Région Occitanie. Ensuite, nous proposons deux approches complémentaires pour analyser ces initiatives[4]. Une première approche « top-down » vise à définir les enjeux de reconnaissance des ALSI. Comment les discours et pratiques de ces acteurs « ordinaires » s’inscrivent dans un environnement et un contexte de plus en plus complexe de l’aide internationale. Une deuxième approche « bottom-up » se concentre sur l’interaction symbolique des ALSI avec les communautés au « Sud ». À ce propos nous mobilisons divers concepts tels que l’imaginaire du don, le retour du don, les termes de l’échange et l’interaction de l’échange. L’intérêt général de cette étude est de contribuer à mieux faire apparaître les principales dimensions sociologiques de la solidarité entreprise par les petites ALSI françaises. L’intention ici est de donner à voir une problématique générale de l’expérience de solidarité

internationale des petites associations aujourd'hui occultée par une marche forcée vers la professionnalisation.

Les données empiriques sur lesquelles s'appuie notre réflexion reposent, dans un premier temps, sur un questionnaire envoyé à plus de 200 associations dans les départements du Gard et de l'Hérault. Cependant, la réalisation du questionnaire a été nourrie par une dizaine d'entretiens (organisés auprès des responsables associatifs au cours de nos années de Master) et par des observations et échanges informels lors des Assemblées Générales et des événements organisés par ou pour les associations humanitaires. Dans un deuxième temps, nous avons tenu des entretiens systématiques avec 10 associations (parmi celles qui ont participé au questionnaire) ayant répondu favorablement à notre demande d'approfondissement formulée dans l'enquête par questionnaire. La fabrication et la qualité du guide d'entretiens ALSI ont donc bénéficié de l'étape du questionnaire. Par ailleurs, les caractéristiques du sujet nous imposent deux terrains de recherche : un terrain en France, dans l'Hérault et le Gard, et l'autre, dans un des pays dits du "Sud", à savoir le Bénin. L'un et l'autre terrain ont été choisis principalement pour des raisons de proximité sociogéographique et culturelle. Enfin, concernant l'enquête au Bénin nous avons sélectionné les associations en fonction des trois principaux domaines d'intervention des petites ALSI identifiées : l'éducation, la santé, le parrainage.

La principale difficulté méthodologique à laquelle est confrontée toute recherche, notamment dans sa dimension quantitative, sur le secteur associatif en général, est l'absence d'une base de données exhaustive et tenue à jour. Dès lors, l'enjeu pour nous c'est de constituer une liste appropriée afin d'atteindre les ALSI présentent sur les deux départements de l'enquête. Pour ce faire, à partir de nos recherches exploratoires et des diverses entrevues nous nous étions informés du caractère disséminé et dynamique de ces initiatives. Nous avons donc opté pour un croisement à plusieurs niveaux de quatre répertoires : au niveau communal : l'annuaire des associations de Montpellier[1] ; au niveau départemental : le répertoire de la Maison des Associations de Solidarité Internationale du Gard (MASIG)[2] ; au niveau régional : le répertoire des acteurs de la solidarité internationale en Languedoc-Roussillon[3] ; enfin, au niveau national : le site DataAsso.fr et Net1901.org[4]. À partir de ces quatre répertoires, les associations ont été sélectionnées en fonction de trois principaux critères : avoir son siège social dans l'Hérault ou le Gard ; avoir pour domaine d'intervention déclaré la solidarité internationale ou l'humanitaire développement et/ou urgence ; ne pas être une antenne locale d'une ONG ou d'une Fédération ou ne pas être issue d'une institution (école, université, hôpital, etc.). Par ailleurs, nous avons pris le parti d'écarter systématiquement les organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) ainsi que les associations étudiantes intervenant dans la solidarité internationale. Ces deux dernières ayant, selon nous, des caractéristiques propres et doivent donc être analysées indépendamment des ALSI.

Un positionnement théorique et une situation conceptuelle

La problématique des micro-structures de solidarité internationale a très peu suscité l'intérêt de la recherche dans les sciences sociales, en France notamment[5]. En dehors du cadre français nous pouvons citer trois auteurs principaux : Louis Favreau, au Québec et, Gautier Pirotte et Julie Godin, en Belgique. Dans le cas Belge, les socio-anthropologues, Pirotte et Godin ont tenté une conceptualisation de l'engagement solidaire des microgroupes en termes d'« initiatives populaires de solidarité internationale (IPSI) ». Ils entendent par-là :

Diverses « activités de solidarité internationale organisées et initiées par des hommes et des femmes en dehors de toute intention étatique et mercantile au sein de groupes plus ou moins formalisés et ne bénéficiant ni d'un agrément ni d'un cofinancement des pouvoirs publics pour mener à bien leurs projets. Ces hommes et femmes présentent des profils socio-professionnels divers mais un égal intérêt pour l'action de solidarité conduite ici (récolte de fonds, sensibilisation, etc.) et là-bas "en partenariat" avec des bénéficiaires situés au-delà de nos frontières[6] ».

Les « IPSI », telles que les deux auteurs les définissent, sont donc des nouveaux donateurs inscrits en marge des trois piliers officiels de l'aide que sont : l'aide bilatérale, l'aide multilatérale et les « ONG institutionnalisées ». Ces « nouveaux donateurs » se différencieraient des trois premiers par leur logique de relation interpersonnelle et de confiance dite « anthropo-logique »[7].

Au Québec, le sociologue Favreau, introduit, lui, le concept de coopération internationale de proximité (OCIP).

> *Le concept générique de coopération de proximité, affirme-t-il, renvoie aux initiatives de solidarité Nord-Sud menées par la société civile avec ou sans les collectivités territoriales […]. Dans tous les cas de figure, il renvoie au fait de travailler au plus près des populations dans des opérations réalisées par des acteurs de calibre ou de nature similaire (ONG, associations citoyennes, pouvoirs locaux, collèges, paroisses, etc.).[8]*

Favreau insiste notamment sur la dimension socio-économique de ces initiatives censées constituer une alternative au modèle capitaliste du développement.

Comme on peut le remarquer les initiatives de solidarité internationale de proximité ou populaires ne concernent pas uniquement les associations. Elles englobent différents acteurs institutionnels (syndicats, mouvements paysans, écoles, universités, police, sapeurs-pompiers, hôpitaux, sociétés de fourniture d'eau, banques)[9] et des acteurs non institutionnels (les initiatives privées, les associations sans but lucratif, les groupes d'amis, les particuliers, les professeurs, les instituteurs, les entrepreneurs, les groupes

de pressions, les fundraisers, les volontaires, etc.)[10].

Dans cette étude, nous utilisons[11] l'expression « associations de solidarité internationale » pour désigner à la fois les associations qui se définissent comme telle mais aussi celles qui s'identifient comme des associations humanitaires de développement et/ ou d'urgence. L'utilisation des concepts de « petite » et de « locale » est strictement d'ordre méthodologique. Ils nous permettent simplement ici d'attirer l'attention sur les différences de taille et de logiques entre les plus grosses associations (couramment désignées sous le vocable d'ONG) et les plus modestes. Il ne s'agit donc pas de discriminer les plus petites actions. Les grosses ONG pouvant également mener des initiatives d'envergure locale et, les plus petites s'impliquées dans des projets plus ambitieux.

Quoi qu'il en soit, les toutes petites actions locales et quotidiennes de solidarité internationale présentent quelques caractéristiques communes : ce sont des engagements ponctuels ou à plus ou moins long terme ; elles se situent en marge des structures ou acteurs institués de l'aide internationale ; ce sont des initiatives à faible reconnaissance institutionnelle ; elles ont ou pas une notoriété locale et œuvrent à l'échelon local ; leur mode d'engagement est essentiellement bénévole ; leurs ressources financières (dons des particuliers, organisations d'évènements et ventes, subventions) sont fortement limitées car elles ne bénéficient que très peu de financements publics ; elles développent des microprojets « fait pièce par pièce » ou « fait maison » répondant à un besoin concret identifié plus ou moins de concert avec les communautés locales au « Sud ».

Si ces initiatives ne sont pas toutes nouvelles, ainsi que le confirment certaines études[12], plusieurs raisons expliquent l'intérêt que nous portons sur leur problématique. D'abord, l'une des raisons est leur importance numérique. En effet, l'enquête du Centre d'économie de la Sorbonne (CES) sur le paysage associatif recense, en 2012, 51 000 ONG humanitaires et caritatives[13]. La majorité d'entre elles est constituée de petites structures. C'est ce que confirme l'enquête du CES, 84 % des associations d'action humanitaire n'ont pas de salarié ; 80 % d'entre elles ont un budget inférieur à 50 000 euros. On peut donc en déduire que la plupart des ASI françaises ont une dimension réduite. Dans les deux départements du Gard et de l'Hérault qui constituent le terrain géographique de notre enquête, nous dénombrons plus de 200 ALSI. L'enquête confirme également une forte dynamique de ces associations au cours des deux dernières décennies. Plus de 75 % des associations interrogées ont été créées pendant les 10 ou 20 dernières années. On remarque même un pic pour la période 2000 à 2010 (elle concerne 50% d'entre elles). Ce qui est intéressant, c'est moins leur sociogenèse que les facteurs qui expliquent cette forte prolifération.

Ensuite, la deuxième raison qui motive cette recherche c'est « l'évolution des sociétés contemporaines[14] », où l'individu est confronté à s'ouvrir au monde et donc à la souffrance du monde, à ses incertitudes ; et, où on note l'avènement d'individu hyper-narcissique, replié dans sa sphère privée. On passe de l'ordre de l'engagement moral à l'ordre de la quête du sensationnel, de l'épanouissement personnel ou de la jouissance

personnelle qui concilie l'expertise professionnelle et/ou l'hédonisme personnel au service d'engagement solidaire. Les individus ne se contentent plus seulement de vivre une « souffrance à distance[15]», comme l'affirmait Luc Boltanski dans les années 90, mais ils cherchent à vivre aussi un engagement personnel voire jouissif à travers de petits collectifs qui offrent « un nouveau terreau important favorisant le renouvellement de l'engagement citoyen pour un autre lointain »[16]. En ce sens, donner « à distance » de l'argent, des vêtements, des aliments, du matériel scolaire ou médical ne suffit plus, les individus engagent également leur force physique et intellectuelle, par exemple, dans des activités de construction de salles de classe, de bibliothèques ou encore de sensibilisation à des règles d'hygiène dans un village lointain.

Enfin, les mutations - notamment en termes d'injonction à la professionnalisation et à l'efficacité des acteurs de l'aide, à l'adoption des méthodes, des outils, des formations - dans le système d'aide internationale tendent à nier le droit à la participation libre à la solidarité internationale à des citoyens « ordinaires ». Ce contexte, lié également à la volonté de participation des agents au « Sud », nous amène à questionner les principaux axes d'intervention des petites associations locales dans la solidarité internationale et leur socio-logique.

Nous en venons à émettre la principale hypothèse suivante : les petites ALSI ne s'inscrivent ni dans une logique de professionnalisation ni dans une logique réelle de réciprocité mais plutôt dans une logique d'expérimentation citoyenne de la solidarité internationale. Pour cerner cette expérience de solidarité des toutes petites actions locales et quotidiennes, nous privilégions deux approches complémentaires : « top-down » et « bottom-up ».

Une approche par le haut (top-down) proche de la sociologie durkheimienne

Elle privilégie l'hypothèse institutionnelle[17]. Premièrement, nous étudierons les facteurs qui contribuent à la mise en place de ces initiatives mais aussi, ceux qui participent à leur disparition. Quels sont les processus sociaux qui sont déterminants à la mise en place et à l'évolution d'une ALSI ? Deuxièmement, pour les petites associations, quels sont les enjeux de l'interaction ou de l'absence d'interaction d'une initiative de base avec les différents acteurs de l'aide internationale en France et dans les pays du Sud. Dans ce cadre, l'hypothèse postulée est que les discours et pratiques de solidarité des ALSI sont structurés dans un environnement et un contexte spécifique. Il s'agit de comprendre comment elles interagissent avec cet environnement local et international. Quels sont les enjeux de leur reconnaissance ? Troisièmement, en France, le cadre institutionnel de la coopération au développement donne un accent au débat sur la financiarisation et la coordination des opérateurs non gouvernementaux en ce sens qu'il renforce a priori une démarcation entre les grosses ONG (« les mammouths », lesquelles captent l'essentiel des fonds publics étatiques) et les petites ALSI (les

« petites assoces »[18], quasi exclues du financement public). Dans ce contexte, le seul financement public direct pour les ALSI ce sont les collectivités territoriales. Existe-t-il un enjeu du financement public territorial pour les petites ALSI françaises ?

Une approche par le bas (bottom-up) proche de la sociologie wébérienne

Elle vise l'analyse de la réappropriation des questions de solidarité internationale par des « acteurs ordinaires ». Elle se concentre sur l'ensemble des interactions entre les petites ALSI et les communautés du « Sud ». En d'autres termes, comment les Alsieurs s'approprient à leur niveau le concept de solidarité et le traduisent concrètement dans leur discours et pratiques ? Quelles sont les manifestations de ces discours et pratiques de solidarité ? Comment cela se construit dans les micro-actions qu'ils mettent en place ? Nous essayerons aussi de répondre à la problématique sur le retour du don. Une critique qui est faite de plus en plus aux grandes ONG est qu'elles sont sous couvert d'aider mais elles profitent de l'objet humanitaire pour opérer des échanges d'intérêts avec les gouvernements des « pays du Sud », ou elles servent de succédanées pour les multinationales. Godbout pose justement la question de savoir si le don existe encore dans nos sociétés. Dans le cas des petites ALSI, on peut se poser aussi la question de la gratuité de ce qu'elles donnent. Quand les Alsieurs donnent de leur temps, de leur argent, de leur énergie et qu'ils se déplacent et parfois même courent des risques, est-ce qu'ils n'attendent a priori rien en échange ? Par ailleurs, en ce qui concerne les termes de l'échange avec les interlocuteurs au « Sud », comment peut-on mesurer qualitativement ces termes de l'échange ? Quelles sont les formes spécifiques de l'échange propre aux dons des ALSI ? Comment se forment les relations entre les Alsieurs du « Nord » et le couple bénéficiaire-partenaire au « Sud » ? Sur quelles bases et de quels types sont-elles ? Dépendance mutuelle ou compréhension mutuelle ? Valorisation de soi d'un côté et estime de soi de l'autre ? Impérialisme inconscient d'un côté et opportunisme de l'autre ? L'analyse doit aussi porter sur le travail réalisé par les uns et les autres pour entretenir les relations et les renforcer. Derrière la notion de solidarité ou de coopération il y a aussi tout un imaginaire : quelle est la vision des Alsieurs sur les questions de la pauvreté et de l'aide au développement ? Quelle est la perception des communautés du « Sud » face à ces initiatives ? Quels sont leurs rapports à la solidarité mise en œuvre par les petites ALSI ? Qu'attendent et qu'espèrent-elles ?

Plus globalement, comment se vit la solidarité (internationale) pour une petite association ? Quelles problématiques les petites associations suscitent-elles au regard des mutations en cours et des politiques nationales de coopération et de solidarité internationale ? En quoi leur mode d'action présuppose un autre type de rapport des communautés au « Sud » à l'égard de l'aide internationale ?

Bibliographie

BOLTANSKI L., *La souffrance à distance suivi de La présence des absents : morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007 (1993).

De BRUYN T., « New development philanthropists ? The effects and characteristics of the (Flemish) fourth pillar of development cooperation », *Mondes en développement*, n°161, [en ligne], 2013/1, pp. 33-47, [consulté le 30/04/2016].

FAVREAU L., « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 12, n°1, [en ligne], 2009, pp. 17-41, [consulté le 07/05/2016].

FUSTIER P., « Associations : l'amalgame », *Connexions*, n°77, [en ligne], 2002/1, pp. 61-69, [consulté le 21/12/2017].

GODIN J., PIROTTE G., *Coopération au développement : Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, Liège, Presses Universitaires de Liège, coll. « Essai », 2013.

RYFMAN P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *Mondes en développement*, n°161, [en ligne], 2013/1, pp. 63-78, [consulté le 30/04/2016].

-, *Les ONG*, 3ème édition, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Repères », 2014 (2009).

TCHERNONOG V., *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, 2ème édition, Paris, Lyon, Dalloz, Juris Éditions, coll. « Hors-série, Juris Associations », 2013 (2007).

---

[1] Disponible sur le site : http://assos.montpellier.fr.

[2] Ce répertoire est accessible sur le site de la MASIG : www.masig.org.

[3] Accessible à partir du site du Centre de Documentation Tiers Monde Montpellier (CDTM) Montpellier : http://www.cdtm34.org/spip.php?page=acteurs.

[4] DataAsso est un site internet ayant pour ambition de présenter toutes les associations relevant de la loi 1901. Net 1901 a également la même ambition que DataAsso. On peut accéder directement à la base de données de ces sites à partir de : http://www.dataasso.fr/carte et http://www.net1901.org/annuaire-association.

[5] Voir : RYFMAN P., *Les ONG*, 3ème édition, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2014 (2009), p. 82. Voir également : RYFMAN P., *op. cit.*, p. 78.

[6] GODIN J., PIROTTE G., *Coopération au développement : Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, Liège, Presses universitaires de Liège, coll. « Essai », 2013, p. 19.

[7] GODIN J., PIROTTE G., *op. cit.*, p. 22. Contrairement aux « IPSI », une logique de planification caractériserait l'aide officielle. La logique de planification repose sur la déclaration de Paris : appropriation nationale, alignement sur les priorités nationales et les procédures, harmonisation et coordination de l'aide au développement, axée sur les résultats de travail et la responsabilité mutuelle. Voir : De Bruyn T., « New development philanthropists? The effects and characteristics of the (Flemish) fourth pillar of development cooperation », *Mondes en développement*, n°161, 2013/1, p. 44.

[8] FAVREAU L., « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *in Globe : Revue internationale d'études québécoises*, *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 12, n°1, 2009, p. 19.

[9] Catégorie invisible de la coopération de proximité, selon De Bruyn. Leur but principal n'est pas la coopération au développement.

[10] Leur objectif premier est la coopération au développement. La frontière est poreuse entre les deux catégories.

[11] Nous serons sans doute amené à définir plus rigoureusement ces concepts. Pour le moment, nous leur donnons un contenu pragmatique.

[12] Selon De Bruyn (2013), bien qu'il y ait eu une prolifération des acteurs du quatrième pilier de la coopération au développement au cours de la décennie 2000 à 2010 ces initiatives sont en partie anciennes. En Flandre (Belgique) par exemple, 20 % de ces acteurs existent déjà depuis 1980. De même, les pouvoirs locaux en Belgique soutiennent depuis 1971 le quatrième pilier. Au Pays-Bas, même si la moitié des initiatives privées de développement étudiée dans l'enquête de Kinsbergen et Schulpen (2013) a été créé après l'année 2000, elles ont une histoire ancienne. Pour Pirotte (2013) également, « ces initiatives ne sont pas neuves et, d'aussi loin qu'existe la solidarité entre les nations, elles ont toujours existé ».

[13] TCHERNONOG V., *Le paysage associatif français : Mesures et évolutions*, Paris, Dalloz, Juris éditions, coll. « Hors-série, Juris Associations », 2013 (2007), pp. 29-31.

[14] GODIN J., PIROTTE G., *op. cit.*, p. 139.

[15] BOLTANSKI L., *La souffrance à distance suivi de La présence des absents : morale humanitaire, médias et politique*, Nouvelle édition, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007 (1993).

[16] Godin J., Pirotte G., *op. cit.*, p. 140.

[17] Une analyse institutionnelle (top down) suppose l'examen d'un phénomène en tenant compte de l'environnement sociopolitique dans lequel il se développe. Ainsi, l'examen des principaux axes d'intervention (discours et pratiques) des petites ALSI passe nécessairement par l'analyse du contexte local d'acteurs, œuvrant dans la coopération internationale, impliqués dans de telles initiatives et par l'analyse des projets et logiques de celles-ci.

[18] Expressions empruntées à Paul Fustier. Voir : FUSTIER P., « Associations : l'amalgame », *Connexions*, n°77, 2002, pp. 62-63 et p.67. La petite « assoce » se définit comme un « groupement de faible ampleur favorisant les liens spontanés […], formé de quelques individus (peu nombreux) regroupés sur un mode militant ou "caritatif-engagé", pour apporter aide à des personnes en difficultés ou pour rendre un service spécifique comblant un manque ». Ce type caractéristique de l'association se nourrit donc essentiellement en majeur partie de travail bénévole puisque la part du travail salarié y est extrêmement négligeable. L'« assoce », dans ce sens, tend « à se constituer comme un lieu de vie » tandis qu'à l'inverse le « mammouth » tend à se constituer « comme un lieu de travail ». De ce point de vue la grande association (« le mammouth ») se caractérise par une forte organisation jusqu'à avoir un poids et un pouvoir économique considérables transformant sa nature, sa mission, son projet et les bénévoles.